



ARTICLE 16 - COMPETITIONS

Les compétions sont organisées suivant les règles et recommandations de la Fédération Française de Golf.

Pour les compétions club, les règles locales établies par l'association sportive en accord avec l'exploitant sont appliquées.

Pour les compétitions fédérales, les règles locales applicables sont celles éditées par le comité.

Pour participer à une compétition, le joueur ou l'équipe doit :

- Remplir les conditions particulières relatives à toutes les compétitions (niveau de jeu, catégorie, etc.),
- S'inscrire dès que la compétition est ouverte (en principe 2 semaines avant la date),
- Annuler, si impossibilité, son inscription au plus tard 36h avant le 1^{er} départ,
- Se renseigner la veille auprès de l'accueil du golf, de son heure de départ ou la consulter sur le site de la FFG,
- Se présenter à l'accueil du golf 30 minutes avant son départ afin de régler les droits d'accès au parcours et les droits de jeu de la compétition,
- Se présenter aux ordres du starter 15 minutes avant son départ,
- Jouer dans le temps de jeu raisonnable et conseillé sur la carte de score et suivre par principe la partie précédente : plus précisément, le temps de jeu d'une compétition stableford individuel avec 3 joueurs doit se dérouler en moins de 4H20,
- S'engager à suivre toutes consignes données par le starter et le commissaire de parcours,
- sauf avis contraire du comité, les voiturettes sont autorisées pour les joueurs ayant déposés préalablement un certificat médical original précisant la nécessité de cet usage pour pouvoir participer,

Les joueurs inscrits sur liste d'attente doivent contacter l'accueil du golf 36h avant le départ pour savoir s'ils sont retenus.

En cas de force majeure justifiée, un joueur peut ne pas se présenter aux départs mais il doit prévenir l'accueil du golf et/ou les organisateurs.

L'absence de présentation au départ désorganise le bon déroulement des compétitions et empêche d'autres joueurs de participer.

En cas d'absence répétitive d'un joueur, et sans avoir prévenu l'accueil du golf, les mesures suivantes peuvent être prises par l'association sportive et la direction du golf :

- Inscription systématique en liste d'attente,
- Enregistrement « disqualification » dans le résultat de la compétition,
- Départ systématique en fin de liste.

Eventuellement, une interdiction de participer aux compétitions sur le Golf Blue Green de Pessac peut être appliquée.

Lors d'une compétition, un joueur et son marqueur peuvent avoir des divergences sur



l'application d'une règle de golf. Dans ce cas, il est toujours conseillé de jouer 2 balles et de faire arbitrer le résultat par le comité organisateur.

A la fin de chaque compétition, les marqueurs doivent se rendre ensemble dans les 5 minutes à la fin du dernier trou (Les 2 ou 3 joueurs en stableford ou strokeplay individuel, les capitaines en compétition par équipe) auprès du recording (ou auprès de la personne chargée de saisir les scores) afin de remettre leur carte de score : dans le cas contraire, tous les joueurs ou équipes pourront être disqualifiés.